Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 85 (1996)

Heft: 1-2

Rubrik: Rapport de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature (dès mai 1997: Pro Natura Fribourg)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature

(dès mai 1997: Pro Natura Fribourg)

Automne 1995 – Printemps 1997

1. Assemblée générale ordinaire du 22 novembre 1996: rapport d'activité de Mme Marie-Theres Meuwly, présidente

Le comité de la LFPN a accompli à nouveau, cette année, un grand travail. Très motivé et comprenant dans ses rangs plusieurs spécialistes dans des domaines tels que l'herpétologie ou l'ornithologie, il a multiplié les séances, les visions locales, les contacts avec les autorités, les prises de position, les interventions dans des réserves naturelles, en collaboration avec des bénévoles ou des chômeurs. Il a aussi eu à agir par voie d'opposition et de recours. A plusieurs reprises, il a collaboré avec d'autres associations de protection de l'environnement.

En collaboration avec la LSPN, la LFPN vient de lancer la campagne «Nature en Tête» dans 5 communes du canton: Fribourg, Marly, Villars-sur-Glâne, Bulle et La Tour-de-Trême. Par le biais de sorties et de cours, nous souhaitons animer le dialogue entre le comité et les membres. Nous espérons également trouver de nouveaux membres LFPN et encourager des particuliers à s'engager activement pour la protection de la nature.

1.1. Expo 2001

En août de cette année, les organisations suisses pour la protection de l'environnement ont défini leur position. La Ligue suisse pour la protection de la nature a annoncé qu'elle était prête à collaborer. C'est aux sections que reviendrait la tâche d'intervenir par voie d'opposition à l'intérieur du territoire cantonal. La LFPN a transmis au Conseil d'Etat et aux responsables cantonaux de l'Expo les revendications concrètes des associations de protection de l'environnement.

Après le «Sommet de Rio», les exigences liées à une telle manifestation ne peuvent être qu'élevées. Un pays aussi développé que la Suisse ne peut pas se permettre de recourir pour l'Expo 2001 à des technologies dépassées. Il y a malheureusement eu un recul sur ce point entre le projet du dossier de candidature et celui, beaucoup plus terre à terre, de l'étude de faisabilité.

Ainsi, les ateliers-passagers voguant sur les eaux ont été remplacés par des navettes rapides (à moteur diesel!). Les infrastructures de transport sont conçues en fonction d'une part très importante de trafic motorisé privé. Les visions ambitieuses d'un bilan énergétique proche de zéro ont fait place à des objectifs fondés sur les possibilités actuellement connues.

Un tel recul dans les objectifs pourrait enlever à l'Expo tout son aspect dynamisant et paralyser l'ensemble du projet.

Dans leur programme en 10 points, les organisations suisses de protection de la nature demandent notamment que les conditions suivantes soient remplies:

- L'Expo doit promouvoir prioritairement les transports publics pour les visiteurs. Un rapport de 3 à 1 doit être atteint entre transports publics et trafic privé. Dans aucun cas, l'Expo ne devra servir d'alibi pour réaliser des projets routiers anciens et refusés par la population.
- L'Expo doit développer une stratégie exemplaire dans le domaine de l'énergie, aboutissant à un bilan énergétique proche de zéro.
- Le développement durable doit être le thème central de l'Expo; un bonus devra récompenser les exposants qui présenteront des projets s'inscrivant dans le souci de l'action durable.
- Protection absolue des zones naturelles particulièrement sensibles et création d'une structure définitive pour la protection et la gestion de la Grande-Cariçaie par les collectivités publiques.
- Elaboration d'un système aussi autonome que possible pour l'élimination des déchets et des eaux usées.
- Renoncement à tout projet inutile ou absurde lié à l'Expo (exemples: télécabine sur le Mont-Vully, camping à Mur VD, etc).

Toutes les dispositions légales sur la protection de l'air, la protection contre le bruit, l'aménagement du territoire et la protection de la nature et du paysage devront être strictement respectées!

1.2. Des forêts pour le grand tétras

Les Préalpes fribourgeoises abritent encore quelques grand tétras. Mais les populations de ce grand gallinacé ont tellement diminué ces dernières décennies que la perspective d'une disparition à court terme de l'espèce n'a hélas plus rien d'irréaliste.

Cette année, le comité a eu à s'occuper de plusieurs affaires où la survie de cet oiseau était au cœur du problème.

Pour objectiver et documenter le débat, nous avons demandé à des spécialistes de s'exprimer sur les moyens à mettre en œuvre pour empêcher la disparition du grand tétras. Le professeur B. Leclercq de l'Université de Dijon, éminent expert en la matière, s'est exprimé en ces termes à propos d'un massif forestier des Préalpes fribourgeoises:

«La taille de la sous-population de ce massif a atteint actuellement le seuil où l'extinction peut se produire à tout moment sur l'un ou l'autre des petits noyaux restants;

(...) il suffit alors de quelques facteurs aléatoires négatifs (mauvaise reproduction, prédation ou maladie, dérangements) pour faire disparaître ces quelques oiseaux sans possibilité de recolonisation (...).»

Le professeur Leclerq ajoute:

«Le facteur clé essentiel dans le développement de cette espèce est la qualité du milieu forestier sur de vastes superficies (...). La superficie minimale pour assurer la survie à court ou moyen terme d'une population isolée de grand tétras ne pourra être inférieure à 1000 ha d'habitats optimaux; pour assurer une conservation de l'espèce à long terme, il faut des surfaces d'habitats favorables de 6000 à 50 000 ha suivant les possibilités de connexions à d'autres populations stock.

Dans des milieux réduits, où il n'existe aucune possibilité de choix pour les oiseaux, il est absolument démontré que toute perturbation liée aux activités humaines peut devenir catastrophique (...).»

Dans le souci de préserver la tranquillité de forêts encore habitées par le grand tétras, la LFPN s'est engagée cette année contre deux projets de dessertes.

Dans ces affaires, la LFPN fait valoir que la survie du grand tétras dans nos Préalpes ne peut se réaliser qu'au travers d'un projet global de protection appliqué à toute son aire de répartition potentielle dans le canton et les régions limitrophes. Le concours des forestiers est indispensable. Il en est d'ailleurs parmi eux qui s'engagent activement pour la protection de cet oiseau.

Dans cette perspective, la LFPN a proposé un concept de protection du grand tétras à appliquer dans le cadre du Plan d'aménagement forestier régional (PAFR) «Berra - Sarine». Ce concept, qui pourrait préfigurer un projet plus vaste, a été établi en collaboration avec Philippe Morier-Genoud, excellent connaisseur du grand tétras dans les Préalpes.

1.3. Les enjeux de la forêt

L'Inspection cantonale des forêts va procéder à une étude sur les zones où des réserves naturelles forestières devraient être créées. La LFPN se réjouit de cette décision. Nous avions demandé qu'un tel document soit établi pour servir de référence préalable à tout nouveau projet forestier. Il nous paraît important de créer des réserves naturelles là où elles représentent un apport intéressant pour la faune et la flore, plutôt que d'en laisser la désignation un peu au hasard, «là où on ne peut de toute façon pas accéder». Nous espérons que cette étude sera un outil efficace et respecté dans la planification forestière future.

Autre secteur où une collaboration intéressante a pu être établie avec le service forestier: l'entretien de réserves naturelles. Des forestiers ont participé efficacement à l'entretien des réserves naturelles LFPN des Ecasseys et de Villarimboud.

Hélas, le problème de dessertes indésirables subsiste. Nous avons dû faire recours dans l'Intyamon contre un projet de chemin forestier menaçant une aire traditionnelle d'aigle royal. L'expert mandaté pour évaluer l'impact de ce projet est pourtant formel: la construction de ce chemin aurait pour conséquence l'abandon de ce site de reproduction.

1.4. Des réserves à entretenir...

Les bulldozers et les pelles mécaniques ont troublé pour un temps la tranquillité de deux de nos réserves. A l'Auried de Kleinbösingen, il s'agissait de recréer des milieux pionniers, comme la Sarine savait le faire avant son endiguement. A la tourbière de Villarimboud, nous avons agrandi un plan d'eau. Depuis, le calme est revenu. La suite des travaux d'entretien de l'Auried a été confiée (en partie!) à 6 cochons laineux qui veillent à leur manière à maintenir la réserve dans un état pionnier.

... et à vivre

En avril et en mai nous avons convié le public à un «concert printanier» à l'Auried et à un «crépuscule-nature» à Villarepos.

Rainettes, tritons, dytiques et autres hydrophiles (des insectes de 5 cm!) étaient au rendez-vous. Un nombreux public aussi.

1.5. Grande-Cariçaie

Voilà 14 ans maintenant, les cantons de Fribourg et de Vaud confiaient par convention à la LSPN la gestion des marais dont ils sont propriétaires le long de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Cette année a vu l'entrée en vigueur de l'Ordonnance fédérale sur les sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale.

Un groupe de travail des administrations fribourgeoise et vaudoise a également été constitué, chargé d'étudier la protection des zones naturelles définies par le plan directeur intercantonal de 1982. En collaboration avec la Confédération et les gestionnaires de la Grande Cariçaie, ce groupe a préparé un projet de création de cinq nouvelles réserves naturelles ainsi que l'adaptation du périmètre et des règlements de deux réserves existantes.

1.6. Projet pilote agriculture-nature à Bäriswil

Lancé en 1995 dans le cadre de l'Année européenne de la nature, le projet de Bäriswil continue et a permis cette année de nouvelles réalisations concrètes. En concertation étroite avec les agriculteurs, de nouvelles haies ont été plantées et plusieurs jachères florales (composées de fleurs sauvages indigènes) ont été semées. Un accent tout particulier a été mis sur l'information aux autorités et au public: visions locales, pose de panneaux d'information et numéro spécial de la revue «Libelle» (disponible au secrétariat LFPN).

L'intérêt manifesté par les agriculteurs pour ce projet dépasse toutes nos espérances.

Le prix «Nature comprise» de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national) a été attribué le 5 septembre de cette année au projet pilote de Bäriswil, au cours d'une manifestation à laquelle ont également pris part des représentants des autorités cantonales et communales.

1.7. Plantation de haies dans la région de Cheiry

Le samedi 9 mars, les membres de notre association étaient conviés à une action de plantation de haies à Cheiry, dans le vallon de la Lembaz. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de revitalisation et d'entretien d'un réseau de haies encore particulièrement dense dans ce vallon. Si la plupart des exploitants agricoles sont conscients de la valeur naturelle et protectrice des sols de ce réseau, cependant quelques-uns négligent cet élément paysager, voire cherchent à le faire disparaître pour gagner quelques mètres carrés de terre cultivable.

La Ligue fribourgeoise entend poursuivre ses efforts et sa collaboration en vue de la conservation et de la création de haies dans ce magnifique vallon. Les contacts que nous avons déjà établis avec quelques agriculteurs pourraient permettre la mise sur pied à l'avenir d'une action globale (maintien et revitalisation non seulement des haies, mais aussi des arbres isolés, des vergers, des prairies maigres, etc.), similaire à celle qui a été réalisée à Bäriswil.

1.8. Enquête auprès des visiteurs de la réserve naturelle du Vanil-Noir

En 1995, la Ligue suisse chargeait deux géographes, MM. Bruno Clément et Dimitri Sudan, de mener une enquête auprès des visiteurs de la réserve naturelle du Vanil-Noir. Ses objectifs visaient à estimer la fréquentation de la réserve et à définir le profil de ses visiteurs.

Portrait-robot du visiteur:
Sexe: masculin
Age: 30 à 40 ans
Langue: français (90 %)
Domicile: canton de Fribourg (80 %)
Motivation: randonnée, observation de la nature

Fréquentation de la réserve: entre 10 000 et 15 000 visiteurs durant la période estivale.

En conclusion, la facette nature de la réserve pourrait être renforcée par une valorisation de l'information: distributeurs de feuillets d'information dans les parkings, création d'un sentier didactique, édition d'une brochure spécifique et mention «réserve» dans tous les guides touristiques.

1.9. Plan sectoriel des zones d'activités du canton

La LFPN a dû prendre position au début de l'année au sujet du plan susmentionné. D'emblée, en parcourant ce document, nous avons été étonnés de la faible présence des considérations environnementales dans l'aménagement des zones d'activités. Aussi nos remarques ont-elles porté sur deux points précis.

En premier lieu, l'aménagement des zones d'activités devrait prendre en compte la donnée «nature». A cet effet, il serait judicieux de préconiser dans les plans d'aménagement de détail des mesures d'entretien naturel des surfaces non bâties. Au mieux, la solution idoine consisterait à prévoir un certain pourcentage de terrain nature à l'intérieur des zones d'activités, tout en spécifiant ses différentes affectations.

Notre deuxième observation est relative à la superficie réservée aux zones d'activités. Le plan met en évidence que les surfaces d'activités légalisées dépassent largement les besoins pour les quinze ans à venir. Un redimensionnement de ces zones serait donc souhaitable, notamment dans les régions rurales et les régions à industrie traditionnelle, où l'offre de terrain abondante ne constitue pas une priorité pour le développement de ces activités.

1.10. Groupe des jeunes

Campagne «Un toit pour les martinets»: entre autres multiples activités, le Groupe des jeunes a construit et placé de nombreux nichoirs à martinets dans des sites propices de nidification.

1.11. Nouvelles brèves

- La «Charrière des Cornes» de Billens sera conservée dans son état actuel! C'est ce qu'a heureusement décidé la Commission de recours en matière d'améliorations

foncières suite au recours que nous avons formulé. Cette charrière, inscrite à l'IVS (Inventaire des voies de communications historiques) et tronçon du chemin de St-Jacques-de-Compostelle, ne sera donc ni rectifiée, ni bétonnée.

- Passage à faune sur la future RN1 dans la forêt de Chèvrefu, commune de Font: le Département fédéral de l'intérieur a rejeté notre recours. Des études scientifiques toutes récentes confirment pourtant le bien-fondé de nos revendications. Nous avons décidé de recourir contre cette décision au Tribunal fédéral, continuant de demander que le «pont biologique» de Chèvrefu ait une largeur suffisante, à même d'assurer son efficacité.
- Talus de voies de chemin de fer et nature (suite): nous avions contacté l'année passée les CFF à propos de la présence d'un serpent devenu rare, la coronelle lisse, sur un talus de voie de chemin de fer à Villars-sur-Glâne. Depuis, nous avons remis aux propriétaires un projet d'aménagement naturel de ce talus. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.
- Votations fédérales du 9 juin 1996 sur l'article constitutionnel agricole. Cet article a été proposé en contreprojet de l'Initiative Paysans et Consommateurs. Notre section a soutenu la campagne fribourgeoise en faveur du oui. Le nouvel article, qui a été largement accepté en votation populaire, met en place une politique agricole plus écologique (paiements directs aux exploitations de caractère écologique, indications des méthodes de production des denrées, etc.).
- Dans le cadre d'un projet de desserte de l'alpage La Papausa – Gros-Rojé (Corbières - Villarvolard) des contrats visant à la protection de prairies humides ont pu être signés avec les exploitants.
- Projet du golf de Vuissens. Un cahier des charges a été signé entre la LFPN, le WWF et les promoteurs, cahier qui garantit un suivi en matière d'aménagement et d'entretien des éléments naturels du golf.

2. Assemblée générale du 6 juin 1997

2.1. Un nouveau nom: Pro Natura

L'assemblée adopte le nouveau nom proposé. Dorénavant, la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature portera le nom de Pro Natura Fribourg.

2.2. De nouveaux statuts

L'assemblée approuve la modification de statuts liée au changement de nom de l'association.

2.3. Rapport d'activité sous forme de nouvelles brèves:

- Le passage à faune de la forêt de Chèvrefu sur l'autoroute A1 aura finalement une largeur de 100 mètres. Le Tribunal fédéral a admis notre recours. La faune en transit appréciera certainement les 50 mètres supplémentaires qui lui ont été attribués!
- Le Syndicat d'améliorations foncières de Granges-de-Vesin nous a cédé une petite parcelle comprenant un étang nouvellement créé. Pro Natura Fribourg en assurera le suivi et l'entretien. Une occasion bienvenue d'améliorer les habitats de batraciens menacés.

- Expo 2001: le plan d'aménagement cantonal pour l'arteplage de Morat a été mis à l'enquête publique dans le courant du mois de mai 1997. Notre section, d'entente avec l'ATE et le WWF Fribourg, a fait opposition au projet présenté. Notre recours commun relève les lacunes environnementales de l'Expo: une répartition modale des transports qui ne met pas suffisamment les transports publics à contribution; pas de garanties suffisantes au niveau de la pollution atmosphérique et sonore et pas de mesures concrètes en matière d'énergies renouvelables. Nous proposons également des compléments au niveau des moyens engagés pour la préservation des milieux naturels touchés par la manifestation ou situés à proximité.
- Avec le Cercle ornithologique de Fribourg nous avons pris l'initiative de présenter aux autorités cantonales un programme d'action concret pour la protection du grand tétras. Le canton se doit de prendre des mesures d'urgence. Pro Natura Fribourg s'engagera fermement pour que ces mesures ne soient pas de la simple «cosmétique»!
- Groupe des jeunes: il fait un tabac en Gruyère où le nombre des participants a spectaculairement augmenté. Un sous-groupe «agglomération fribourgeoise» est en train de se constituer. Ceux qui s'y intéressent (enfants ou candidats-animateurs) peuvent s'adresser par téléphone au bureau de Pro Natura Fribourg.
- Nielle des blés: les jachères florales de notre «projet agriculture-nature de Bäriswil» ont produit des dizaines de kilos de semences de nielle, superbe fleur jadis compagne des blés. Un coup de téléphone au bureau de Pro Natura Fribourg et nous vous enverrons gratuitement un sachet de ces graines!
- Pro Natura Fribourg et Pro Natura Berne sont impliquées activement dans un projet de réseau écologique visant à créer des sites de reproduction et des habitats estivaux (jachères florales, haies) pour batraciens dans la vallée de la Sarine, entre le barrage de Schiffenen FR et le lac de Niederried BE.

La présidente:
Marie-Theres Meuwly